

LE GROUPE SCOLAIRE SAINT-MICHEL

1, rue de Châteaugiron - 35000 RENNES

OFFRE A VOTRE ENFANT :

- Anglais de la maternelle au CM2
- Classes de découverte
- Informatique
- Centre de lecture
- Etudes du soir
- Enseignement spécialisé (perfectionnement et déficients auditifs)
- Professeur d'EPS
- Garderies
- Cantine
- Cours de musique et de danse
- Association sportive

Parking - Plaine de jeux - Cadre de verdure

Tél. maternelle : 99.50.10.81 - Primaire : 99.50.89.58

A CHANTEPIE :

L'ECOLE SAINT-JOSEPH

Primaire et maternelle (dès 2 ans)

10, rue du Parc (derrière l'église). Tél. 99.41.51.93

- des enseignants - accueillants et disponibles
 - soucieux du niveau et de la réussite des élèves
 - investis dans les tâches éducatives (étude, surveillances, cantine)
- des locaux confortables (neufs ou en rénovation)
- des services souples et peu onéreux
- des associations de parents responsables et dynamiques.

ECOLE MATERNELLE & PRIMAIRE

"NOTRE DAME"

4, chemin Roblot
35770 VERN-SUR-SEICHE

Tél. 99.00.41.97 - 99.62.70.17

ECOLE MATERNELLE

- 3 classes
- service de garderie dès 7 h 30 le matin jusqu'à 18 h 30 le soir
- initiation à la natation
- activités de décloisonnement avec la participation des parents

ECOLE PRIMAIRE

- 5 classes du CP au CM2
- piscine
- classe de mer
- étude surveillée

Frais de scolarité : 50 F/mois

L'école libre Notre Dame de Vern propose à votre enfant, dans une vision humaniste et chrétienne de l'homme, de vivre dans sa première scolarité la découverte du meilleur de lui-même sur le plan intellectuel, social, religieux.

1738



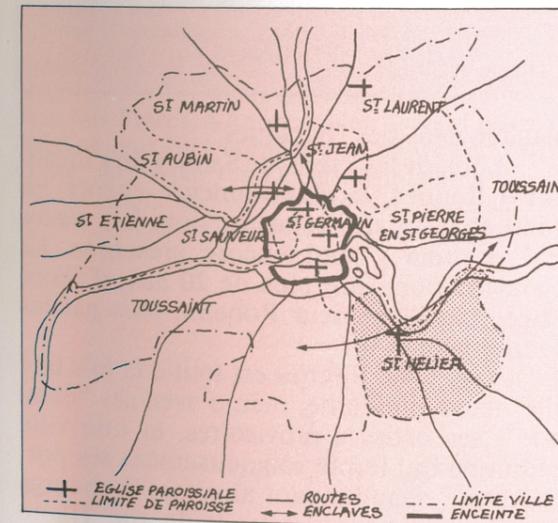
LOUIS XV
par Maurice Quentin
de La Tour (1704-1788)

En 1738, Sa Majesté Très Chrétienne, Louis le Quinzième règne sur le Royaume de France. Surnommé, au début de son règne, Louis le Bien-Aimé, il avait, disait-on, de l'esprit et du bon sens. Il voyait ce qu'il devait faire, mais, à la fois indolent et timide, il manquait de volonté et de confiance en soi. Au lieu d'exercer lui-même le métier de Roi, il l'abandonnait à ses favorites (la marquise de Pompadour, la comtesse du Barry...) et à ses ministres. A la fin du règne, en 1774, la monarchie sera tombée dans un très grand discrédit. En mai 1774, le Roi défunt fut enterré de nuit.

Le règne de Louis XV fut marqué par une double agitation :

Agitation Religieuse, avec la querelle entre Gallicans (partisans d'une certaine liberté de l'Eglise de France par rapport au Saint-Siège) et Ultra-mondains (défenseurs de l'autorité sans limite du Pape). Parmi ces derniers les Jésuites, qui dirigeaient encore, à Rennes, en 1738, un collège réputé (situé à l'emplacement de l'actuel lycée Emile-Zola). Ils durent quitter la ville en 1762.

Agitation Parlementaire ensuite, avec en première ligne de l'opposition des Parlements à la Monarchie absolue, celle, virulente, du Parlement de Bretagne et de son Procureur Général Louis René de Caradeuc de la Chalotais.



Paroisses de Rennes à la fin de l'Ancien Régime (Villes et campagnes) (Geneviève Perquis, sous la direction de M. Pocquet de Haut-Jussé, professeur, 1948).

Rennes est, au XVIII^e siècle, une ville ecclésiastique. Dix clochers, deux abbayes, sept chapelles, dix prieurés, sept couvents d'hommes et treize communa-

Sur le plan international, c'est-à-dire à cette époque, européen, la France est une puissance qui compte. En 1738, par le Traité de Vienne s'achève la guerre de succession de Pologne, livrée contre l'Autriche. Ce traité assure à la France la possession de la Lorraine. Les nombreuses guerres du siècle ne touchent pas directement Rennes et sa région, mais affectent quelque peu son économie.

Rennes, à cette époque, étalée de part et d'autre d'une Vilaine capricieuse, se compose de 10 paroisses étroitement imbriquées les unes dans les autres. La plus grande et la plus peuplée est celle de Toussaints, la paroisse des "gars de Rennes" : quartier misérable et peuplé (8 à 10000 âmes).

Les Frères y avaient une école, ainsi que dans le faubourg Saint-Hélier, tout proche, l'une des 3 paroisses avec Saint-Martin et Saint-Laurent à ne pas mordre à l'intérieur des remparts.

Le faubourg a 2000 habitants. Les difficultés financières chroniques en font, comme des autres faubourgs, un long borbier, où le pavé, mal entretenu, rend la circulation dangereuse.

D'après la carte de Cassini (1782), il n'existait un liseré continu de maisons que sur la moitié de la rue Saint-Hélier. Il subsistait en fait une assez importante zone de campagne parsemée de quelques habitations.

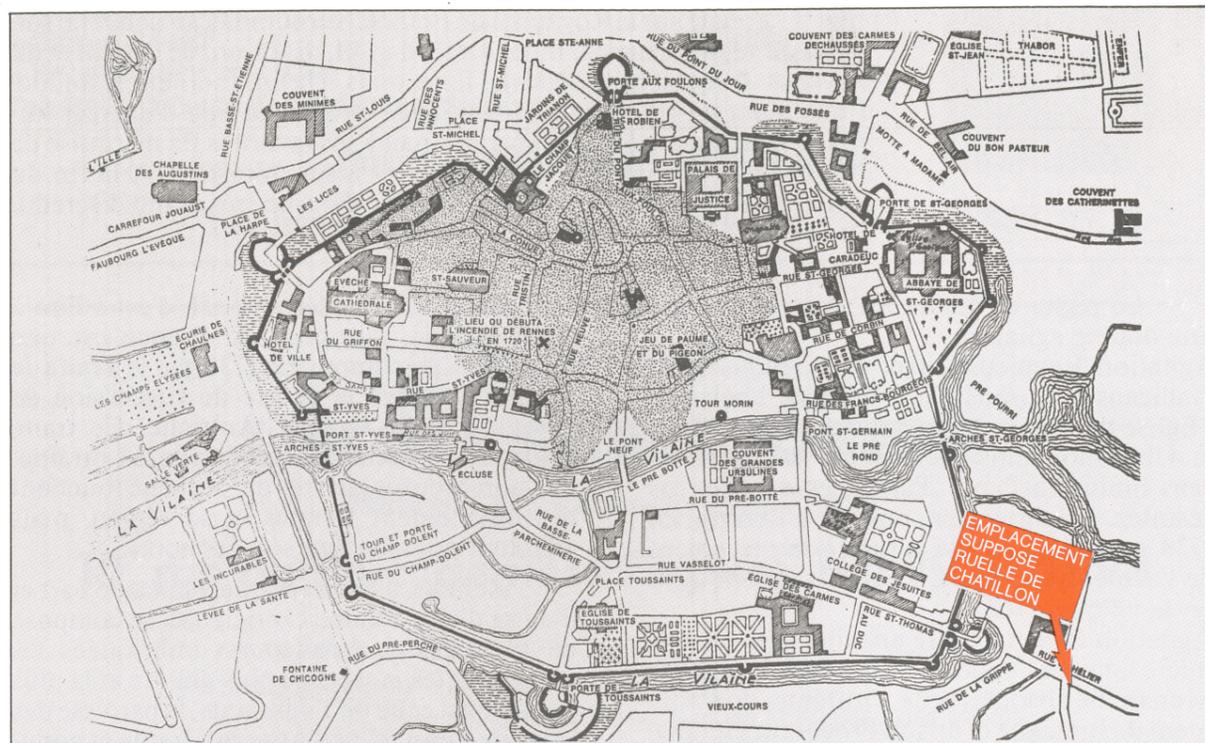
Il faudra attendre la fin du XIX^e siècle pour avoir une ligne ininterrompue de maisons entre Rennes et Saint-Hélier.

tés de femmes. Un grand et un petit séminaires. Et un collège de Jésuites, très réputés 2000 élèves en 1762, à l'époque de l'expulsion de l'ordre de Rennes.

Rennes au XVIII^e siècle.

De la fin du XV^e à la fin du XVIII^e siècle,
la population de Rennes a triplé, passant de 12000 à 36000 habitants environ.

La plus forte poussée urbaine a eu lieu au XVI^e
la croissance de la ville étant due essentiellement à l'exode rural et à l'accroissement naturel.



En grisé, le périmètre touché par l'incendie, soit à peu près le tiers du Rennes de 1720. Par rapport aux rues actuelles, c'est la superficie comprise entre les rues du Vau-Saint-Germain, Coëtquen, Baudrairie, Orléans, quai Duguay Trouin, rue Saint-Yves, Saint-Sauveur, Saint-Guillaume, Rallier, place du Champ-Jacquet, rue Le Bastard, place du Palais. (Ouest-France, 4 août 1970)

Rennes était considérée, au début du XVIII^e siècle, par les voyageurs de l'époque, comme une ville sale et peu agréable. Le grand incendie de décembre 1720 régla radicalement une partie du problème. Il dura 7 jours, du 23 au 29, détruisit 945 maisons (sur 2312), fit 8000 sans-abri, mais ne provoqua, apparemment, qu'une dizaine de victimes. Les sinistrés se relogèrent où ils le purent, soit dans la ville haute (nord de la Vilaine) soit dans la ville basse, soit encore dans les faubourgs et les villages avoisinants. Le faubourg Saint-Hélier connu ainsi un développement inattendu. S'y installèrent les Rennais peu fortunés, artisans et petites gens, ainsi que toute une main-d'œuvre venue des campagnes pour la reconstruction. Population pauvre, peu alphabétisée,

installée dans des "baraqués".

Lorsque les Frères de Saint-Yon s'installent à Rennes, la ville demeure encore un grand chantier de reconstruction. Les traces de l'incendie y sont encore présentes. La reconstruction dure plus de 20 ans, d'abord dirigée par l'ingénieur Robelin, puis par les Gabriel père et fils.

Vers 1740, Rennes est tout à la fois une ville neuve, moderne, même avec ses "baraqués", ses bâtisses provisoires, et une ville médiévale qui ferme soigneusement ses portes le soir, abandonnant ainsi ses faubourgs aux voleurs. Le quartier de la rue Haute (actuellement rue Saint-Malo), où furent logés les Frères, était l'un des plus mal famés de la capitale bretonne.

L'évêque de Rennes en 1738 était Monseigneur Louis-Guy Guérarin de Vauréal, l'un des grands évêques de l'histoire religieuse de Rennes.

Ce fut un évêque "politique".
Saint Simon, qui ne l'aimait guère, l'appelait : "guérarin... galopin..."

L'école Saint-Hélier en 1738 : La Fondation.

1738-1792 | 167 années de fonctionnement
1875-1969 | de l'école primaire de garçons
1969-1988 | (dont 19 ans à l'école St-Michel)

32 années de fonctionnement
du Collège Saint-Hélier (dont
1956-1988 | 13 ans de C.C. de garçons
(1956-1969) et 19 ans de Collège
mixte (1969-1988)

157 années de Direction
par les Frères des Ecoles Chrétiennes de Saint-Jean-Baptiste de la Salle
10 années de Direction
par Monsieur Daniel Ermine

En 1736, M. l'abbé Jamonays de la Musse Recteur de la Paroisse de Saint-Aubin, reprend un projet datant de 1683. A son initiative, 2 Frères sont appelés à Rennes en 1738.

Leur installation ne se fit pas sans difficultés. Ils eurent à faire face à diverses oppositions, parmi lesquelles, outre celle, prévisible, de leurs concurrents directs, les maîtres écrivains, celle, plus grave de conséquences, de la communauté de ville, c'est-à-dire la municipalité de Rennes. D'autre part, ils eurent à affronter l'hostilité de plusieurs magistrats, membres du Parlement de Bretagne.

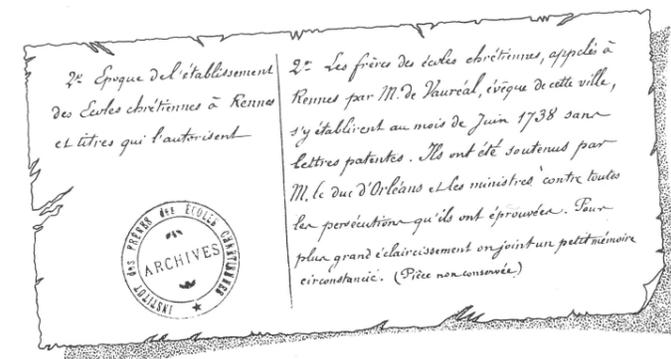
En 1738, la communauté de ville obtint du Parlement, cour de justice, un arrêt défavorable aux Frères, leur demandant de "déguerpir" (sic) au plus tôt, en vertu de l'Edit de Novembre 1666.

Cet Edit obligeait les Communautés enseignantes, entre autres, à posséder des Lettres patentes du Roi, pour pouvoir s'installer en un lieu. Les Frères, à Rennes, n'en avaient pas. Cet arrêt ne leur fut vraiment signifié qu'en 1741. Il existe, aux Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine, toute une correspondance, datée de 1741 et 1742, qui relate cet interminable différend.

Enfin, grâce à de puissants protecteurs, tels que l'évêque de Rennes, Mgr Guérarin de Vauréal, ou encore le Ministre d'Etat, Comte de Saint-Florentin, les Frères obtinrent en 1742 l'autorisation définitive. L'intervention d'un grand seigneur, le Duc d'Orléans, fut, semble-t-il, décisive.

D'après les statistiques des Métiers au XVIII^e siècle, la communauté des maîtres d'école (des laïcs sans lien avec l'Eglise) comptait à Rennes, en 1750, 35 maîtres, qui "vivaient", c'est-à-dire jouissaient d'une situation convenable. En 1736, cette corporation avait vigoureusement réagi contre l'installation des Frères à Rennes. Elle avait déjà protesté, de la même manière, en 1683, lors de la première tentative pour implanter à Rennes une école des Frères. La querelle scolaire ne date apparemment pas d'aujourd'hui...

Les difficultés subsistèrent tout au long du XVIII^e siècle. Ainsi, dans une lettre datée du 21 janvier 1776, Frère Vincent Ferrier se plaint en haut lieu, du Receveur de la ville, M. Le Boucher, lequel, dans une missive datée du 12, affirmait ne pouvoir, faute de fonds suffisants, payer aux Frères la somme de 300 livres, ce qui représentait la "subvention" d'une année et demie...



En 1738 paraît la grammaire française-celtique ou française-bretonne du Père Grégoire de Rostronen, ouvrage édité avec l'aide des Etats de Bretagne.
En juillet 1738, s'éteignait, à l'âge de 80

ans, l'abbé Claude Cherrier, immortel auteur de "Polissonnaria, Recueil de Turlupinades" (en fait des rébus et des calembours). Vers 1725, il était devenu Censeur de la Police, chargé d'examiner les livres facétieux.

L'école Saint-Hélier de 1738 à 1792

En 1762, paraît l'Emile ou de l'Education, de Jean-Jacques Rousseau. A la base de ce roman pédagogique deux idées : pratique des expériences personnelles pour l'élève, respect de la personnalité de l'enfant pour l'éducateur.

En 1763, La Chalotais fait paraître son Essai d'Education Nationale, dans lequel, par contre, il vitupère le développement de

l'instruction, pour lui inutile, car détournant le petit peuple vers des métiers improductifs. Au XVIII^e siècle, l'enseignement populaire était mal vu par les classes dirigeantes. Les Frères, eux, dans leurs écoles de quartier, ne se posaient guère de ces problèmes de conscience.

En 1779, 2 Frères enseignent rue et paroisse Saint-Hélier, à environ 200 enfants âgés de 7 à 10 ans (uniquement garçons).

Le grand siècle de l'alphabétisation fut, à Rennes, le XVII^e siècle. Ainsi, en 1691, 70 % des hommes et 60 % des femmes de la paroisse Saint-Aubin savent signer leur nom. Saint-Hélier, faubourg encore très agricole, était par contre assez mal représenté : 29 % de signatures masculines, 14 % de signatures féminines. La pénétration de l'instruction rudimentaire y était assez faible. Peu de progression au XVIII^e siècle, : 30 et 21 % à la veille de 1789. (Pour l'ensemble de la France : 47 et 27 %.)

LES DIRECTEURS

1738-1748 Louis Le Doux :
Frère Denis
? - ? Frère Gaspard
vers 1750 Frère Blaise
1759-1766 Frère Sylvestre
vers 1779 Louis Bienaimé:
Frère Vincent Ferrier
? - ? Frère Germain
? - ? Frère Fontian
? - 1792 Jean-Simon Perrin:
Frère Adorateur



Saint Jean-Baptiste de La Salle
Bibliothèque Nationale, Paris

En 1738, Voltaire, en disgrâce, est réfugié chez Madame du Châtelet, à Cirey, près de la frontière lorraine. Il a déçu lorsqu'il a professé, dans ses Lettres Philosophiques, parues en 1734, son admiration pour le régime anglais.

Une journée type à l'école Saint-Hélier vers 1778

- Chaque jour de la semaine, excepté le Jeudi, jour de congé, il y a 2 instructions :
- celle du matin de 3 heures
- celle du soir de 3 heures et demie
- Tous les jours, ils sont conduits à la Sainte Messe à la suite de l'école du matin.
- Le Dimanche et fêtes, ils sont conduits, le matin, à la Grande Messe de la paroisse et l'après-midi, ensuite, à une instruction pendant 1 heure et demie sur le catéchisme. Ils sont conduits aux Vêpres.
- On enseigne aux commençants le catéchisme, la prière et à lire.
On perfectionne ceux qui sont plus avancés dans l'art de lire et dans le catéchisme. On leur enseigne à écrire et l'arithmétique et on les dispose à la 1^{re} communion.

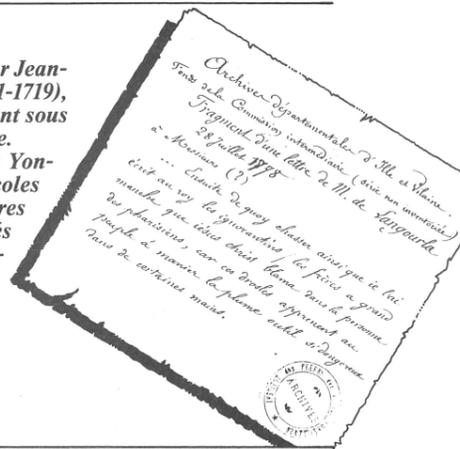
Vous connaissez, dites-vous, le prix du temps et n'en voulez point perdre. Vous ne voyez pas que c'est bien plus le perdre d'en mal user que de n'en rien faire, et qu'un enfant mal instruit est plus loin de la sagesse que celui qu'on n'a point instruit du tout (L. II) J.J. Rousseau. Emile.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes, fondés par Jean-Baptiste de la Salle, prêtre et chanoine de Reims (1651-1719), venaient de Saint-Yon près de Rouen. Ils apparaissent sous différents noms dans les documents du XVIII^e siècle.

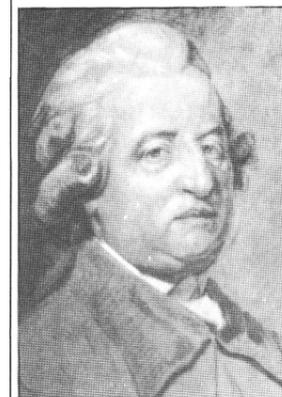
Ils y figurent sous les appellations de Frères Yontains, Frères de l'école chrétienne, ou Frères des Ecoles Chrétiennes, Frères des Ecoles Charitables ou Frères des Ecoles Chrétiennes Charitables. Ils sont appelés également Frères de l'Institut Saint-Yon, Frères Quatre-bras ou encore Frères à grandes manches... on s'y perd...

On dit que Voltaire, jouant sur le mot "Yontain", les appelait Frères "Ignorantins" !...

A la même époque, Jean-Jacques Rousseau est chez Madame de Warens près de Chambéry. C'est alors un jeune homme séduisant, sans grande culture, passant facilement de l'enthousiasme à la dépression.



La dispersion (1792)



Louis XVI

En 1989, la France commémorera avec faste le bicentenaire de sa Révolution. (Rennes devrait logiquement le faire dès cette année les troubles y ayant débuté en 1788...). 1789 ! En quelques mois, de mai à août, l'absolutisme monarchique est balayé en France. Une France nouvelle naît, dans les soubresauts de cette tragique période de son histoire, une France bâtie sur les principes de liberté, d'égalité civique, de souveraineté de la nation...

Toute une série de mesures va frapper les Congrégations religieuses et laïques entre 1790 et 1792.

Le 13 février 1790, c'est l'abolition de vœux perpétuels par l'Assemblée. En 1792, un serment est imposé à tous les instituteurs*.

Le 18 août 1792, enfin, c'est la loi de suppression des Congrégations, considérée comme appliquée dès octobre de la même année.

Les 25 août 1792, à Rennes, les Frères sont arrêtés et internés.

L'Eglise, puissance temporelle et spirituelle sous l'Ancien Régime, est touchée dans ses structures et dans son rôle politique et social. Dès novembre 1789 ses biens sont confisqués et servent de gage à une nouvelle monnaie-papier, l'assignat.

En juillet-août 1790, c'est le décret de la Constitution Civile du Clergé. Ce décret bouleverse l'organisation et la discipline de l'Eglise et les conséquences religieuses

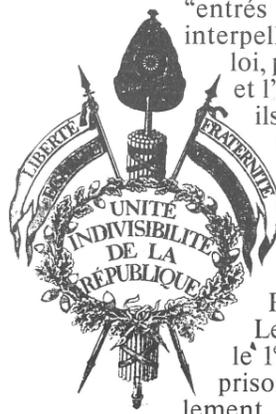
en sont d'une extrême gravité. Devant la résistance du Clergé, l'Assemblée Constituante décide, le 27 novembre 1790, de faire prêter serment à la Constitution par les ecclésiastiques. L'Eglise de France va se trouver divisée entre "assermentés" et "réfractaires". A Rennes, le refus du serment, en février 1791, est massif : 110 prêtres sur 123 le refusent, et avec lui la subordination étroite de l'Eglise et de l'Etat.

Les Frères de Rennes sont interrogés le 25 août 1792 :

"Nous, Officier municipal et notable de la ville de Rennes, soussignés, certifions qu'aux fins de l'arrêté du Conseil, lequel nous nommés pour descendre en la maison des Frères, dits de l'école chrétienne, sise rue Haute.

"entrés en icelle à une heure après midi... interpellés s'ils entendent, aux termes de la loi, prêter serment de maintenir la liberté et l'égalité et de mourir en la défendant, ils nous ont répondu qu'ils ne prèteraient jamais ce serment ; et quoique itérativement interpellés de le faire, nous avons éprouvé de leur part un refus formel."

Pour refus de serment, les Frères furent, le jour-même, internés au Petit Séminaire transformé en prison. Le 5 septembre 1792 (An 4 de la Liberté, le 1^{er} de l'Egalité) les Frères sortent de prison. Ils doivent se retirer individuellement.



1734-1748 : Montesquieu prépare son maître-ouvrage : L'Esprit des Lois. Il y recommande la séparation des pouvoirs et n'y dissimule pas son admiration pour le gouvernement anglais dont le régime constitutionnel lui paraît un

Déclaration du 3 septembre 1791

"Je jure de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution du Royaume décrétée par l'Assemblée Nationale Constituante aux années 1789-1790-1791".

En 1792, ce serment s'impose, de par la loi, à tous les instituteurs.*

Le 18 août 1792 :

Loi de suppression des Congrégations séculières et Confréries :

Art. I

"Les Congrégations laïques telles que celles des Frères de l'Ecole Chrétienne... sont éteintes et supprimées."

L'art. VI oblige les membres enseignant dans le Public à continuer comme civils à enseigner (jusqu'à l'organisation de l'enseignement).

* Le mot "instituteur" entre dans la législation française le 18 avril 1792. (H. Rigault, Histoire de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes - T. III, p. 211).

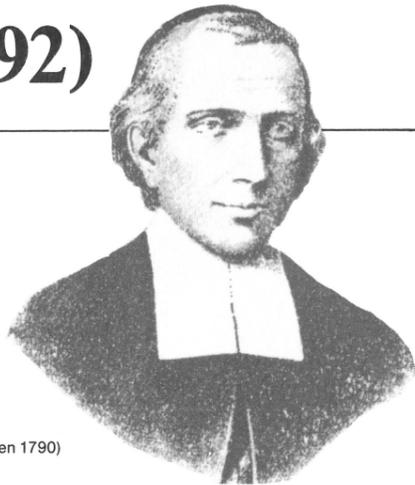
modèle de sagesse. C'est la remise en cause de la Monarchie absolue en France.

En 1738, Marivaux vient de connaître un nouveau succès avec une comédie : Les Fausses Confidences.

Frère Salomon (1745-1792)

RUE
FRÈRE SALOMON
EDUCATEUR DE LA JEUNESSE
(1745 - 1792) C.O.N.S.E.

Nicolas Le Clercq (Frère Salomon) est le seul enseignant de l'Ecole Saint-Hélier connu pendant cette période.



Frère SALOMON (en 1790)

C'est à Rennes qu'il fait son apprentissage professionnel, auprès du maître habile, Frère Vincent-Ferrier (Louis Bienaimé) qui fut, à cause de ses vertus et de sa sagesse, député aux Chapitres Généraux des Frères de 1767, 1777 et 1787.

En octobre 1768, le jeune Frère Salomon (il a 23 ans) inaugure sa mission éducative au milieu des plus jeunes élèves. Il gouverne, selon son expression, "dix à onze douzaines de petits enfants malpropres, légers, babillards..." sur lesquels il doit exercer une surveillance constante, quelquefois même sévère, pour obtenir un peu de silence et de travail.

Il écrit le 9 décembre 1768 : "Dans la communauté règnent la régularité, la paix, l'union entre tout ceux qui la composent ; nous sommes ici au nombre de 7 y compris le Frère qui est pour la cuisine."

(AMG. Lettre 2 p. 2)

et à ses parents le 25 avril 1769 :

"Je vous dirai que je suis très content dans mon Etat et avec tous mes frères ; ayant ensemble une union et une paix que l'on ne trouve qu'en servant Dieu fidèlement. J'ai un peu de peine avec mes écoliers et quelquefois un peu de plaisir. Mais, où pourrait-on trouver sur terre quelque lieu ou quelque Etat qui soit exempt de souffrance ?"

(AMG. Lettre 3 p. 2)



Jacques-Pierre Brissot de Warville
miniature sur ivoire par Frédéric Dubois (v. 1793)
musée Lambinet, Versailles

Jacques-Pierre Brissot de Warville, dit Brissot, fut l'une des grandes figures de la Révolution. Né à Chartres en 1754, journaliste, il fut embastillé en 1784 pour un pamphlet, que l'on suppose de lui, contre la Reine Marie-Antoinette. Il lutta pour l'émancipation des Noirs, fut, en 1791, député de Paris à la Législative, et en 1792, député d'Eure-et-Loir à la Convention. Il fut l'un des grands chefs Girondins. Décrété d'accusation par les Montagnards, en juin 1793, il fut guillotiné à Paris.

Le 10 août 1792, à Paris, le palais des Tuileries est pris d'assaut, et Louis XVI et sa famille arrêtés et incarcérés au Temple. La Monarchie française s'écroule. Le pays est en guerre : Autrichiens et Prussiens sont aux frontières. Leur marche sur Paris déclenche, dans la capitale, une terrible série de massacres dans les prisons parisiennes, emplies de "suspects". Du 2 au 6 septembre, la foule surexcitée y massacre plus de 1000 détenus. Parmi eux, Frère Salomon, mort le 2 septembre.

Les Frères, emprisonnés à Rennes, ville modérée, eurent plus de chance. Ils furent libérés le 5 septembre.

A la fin de l'année scolaire 1769, Frère Vincent-Ferrier, directeur, ajoute ce mot à la lettre de Nicolas à ses parents, négociants au port de Boulogne-sur-Mer, qui s'alarmaient de la santé de leur fils : "J'ai l'honneur de présenter mes civilités à M. et Mme Le Clercq.

Je puis vous certifier que le Frère Salomon, votre fils, se porte à merveille : il est très content de son état et nous avons tout lieu d'espérer qu'il deviendra un bon religieux. Soyez tranquilles à son sujet et reposez-vous sur moi de son bien-être."

Nommé, par la suite, Secrétaire Général du Supérieur des Frères à Paris, il réside en plein cœur de la Capitale. Il était cousin germain du célèbre Brissot, rédacteur du *Patriote Français* et chef des Girondins de 1792.

Malgré ce cousinage républicain, il fut arrêté le 15 août 1792 et massacré au couvent des Carmes avec 114 réfractaires au Serment Constitutionnel.

Il a été déclaré Bienheureux par le Pape Pie XI, le 17 octobre 1926.

Un autre Frère paya de sa vie son attachement à ses principes. Frère Moniteur (Maurice Martinet) qui faisait la classe à Saint-Malo, avait refusé le serment des instituteurs. Il fut arrêté, de même que le fermier Michel qui l'hébergeait. Frère Moniteur fut guillotiné le 6 octobre 1794, sur le Champ de Mars, à Rennes. Le fermier Michel eut plus de chance. Il fut seulement condamné à la déportation.

En 1738,

Voltaire écrit dans son Discours en vers sur l'homme : "Les miracles sont bons ; mais soulager son frère, Mais tirer son ami du sein de la misère, Mais à ses ennemis pardonner leurs vertus, C'est un plus grand miracle, et qui ne se fait plus."

SOXCAPAIV

Société Anonyme des Artisans
et Professionnels de l'Automobile
d'Ille-et-Vilaine

Bureau et Magasin :

12, rue du Pré du Bois
Zone Industrielle Sud-Est
35000 RENNES
Tél. 99.51.44.22 (lignes groupées)

Télex 730 004 OGTEL

Code 392

SIRET 323 298 166 000 22 APE 5801

R.C.S. RENNES B 323 298 166

EXCLUSIVITÉ
DISPRO

REUSSISSEZ LA DECORATION, L'AMENAGEMENT
ET L'ENTRETIEN DE VOTRE MAISON
Avec "le coup de main"

- PEINTURE
- DECORATION
- VITRERIE
- REVETEMENTS SOLS
- REVETEMENTS MURAUX
- TRAITEMENT FACADES
- ISOLATION

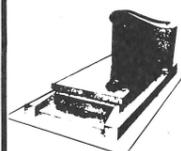
- REALISATION DES TRAVAUX DIFFICILES
- PRET OU LOCATION DE MATERIEL
- VENTE AU MAGASIN A DOMICILE

J. THEZE

• 1, rue de la Donelière,
35000 RENNES. Tél. 99.38.28.30
• 28, rue St-Nicolas
35160 MONTFORT. Tél. 99.09.00.50



J.-Y. PROVOST



62-64, Bd. Villebois-Mareuil
35000 RENNES
Tél. 99 50 75 39



MONUMENTS ET ARTICLES
FUNÉRAIRES
Construction de caveaux en 24 h.
Entretien de tombes

FLEURS NATURELLES
CONFECTIONS FLORALES
NATURELLES ET ARTIFICIELLES

OPTIQUE Taillandier



7, rue Lafayette - Tél. 99.79.36.11
4, rue d'Orléans - Tél. 99.79.33.21

LONGSCHAMPS OPTIQUE - RENNES
INTERMARCHÉ - Tél. 99.38.22.15



Verres de contact

GIRARD

BOULANGERIE
PATISSERIE
CONFISERIE
CLACES



68, bd Villebois Mareuil
RENNES
Tél. 99.50.61.31

Centre Commercial de La Héronnière
Square 8 Mai 1945
Tél. 99.38.17.68

COUVERTURE
ZINGUERIE
RAMONAGE
RÉNOVATION



NEUF & ENTRETIEN
ISOLATION et TRAITEMENT COUVERTURE

André GATEL

5, rue du Boël — VERN-sur-SEICHE
Tél. 99 62 70 02

Librairie St-Germain

Hélène LE MESTRE

Livres et articles religieux
(Icônes, statues, médailles, tableaux...)

6, RUE NATIONALE
35000 RENNES - Tél. 99.79.40.89



● CONSEILLER
● PROTÉGER
● DÉFENDRE
c'est notre métier

2, rue Poullain Duparc 35000 RENNES
Tél. 99.79.09.35 R.C. 82 A 794

SALON DE COIFFURE
Yolande CHAPON
31, boulevard Magenta
Tél. 99.30.81.06 - RENNES

JOURNEES CONTINUES
du Lundi 14 h au samedi 13 h

INSTALLATIONS SANITAIRES
TOUS CHAUFFAGES
ELECTRICITE GENERALE
ELECTRO-MENAGER

GICQUEL Frères S.A.R.L au capital de 60000 F
35330 LA CHAPELLE - BOUËXIC

99.92.01.76

SERVICE APRES-VENTE
Etudes - Projets - Devis

Hôtel du Cheval d'or ★★NN

M. et Mme ROSSI
6, place de la Gare - 35000 RENNES
Tél. 99.30.25.80

QUEST-CONFORT SA
PRODUITS PÉTROLIERS - LUBRIFIANTS

AGENCE ILLE ET VILAINE
13, avenue Chardonnet
B.P. 1106
35014 RENNES CEDEX
Tél. 99.36.12.39

FIOL
QUALITE
Shell

COCHET *Entreprise*

L
A
U
D
E

de
- Maçonnerie - Neuf
- Rénovation
- Ravèlement
- Terrassement

Une entreprise toujours à votre service avec des conseils, des prix...

La Planche
35132 VEZIN-le-COQUET
Tél. 99.64.52.61

POUR INVESTISSEURS IMMOBILIERS
Programme permanent ouvrant droit à la loi
MÉHAIGNERIE - Déduction fiscale 10 %

Votre Mutuelle maladie... à partir de 592 F TTC/an
ETUDE PERSONNALISÉE
REMBOURSEMENTS IMMÉDIATS
C'est au Cabinet

BOUTTEVIN

14, Quai Duguay-Trouin (face parkings)

Tél. 99.30.85.73 L'ASSUREUR SCOLAIRE DE VOS ENFANTS

HORLOGERIE-BIJOUTERIE

Jean MARTIN

146, rue St-Hélier
(près église)
35000 RENNES

ATELIER RÉPARATION

INTERMARCHÉ
Les Nouveaux de la distribution

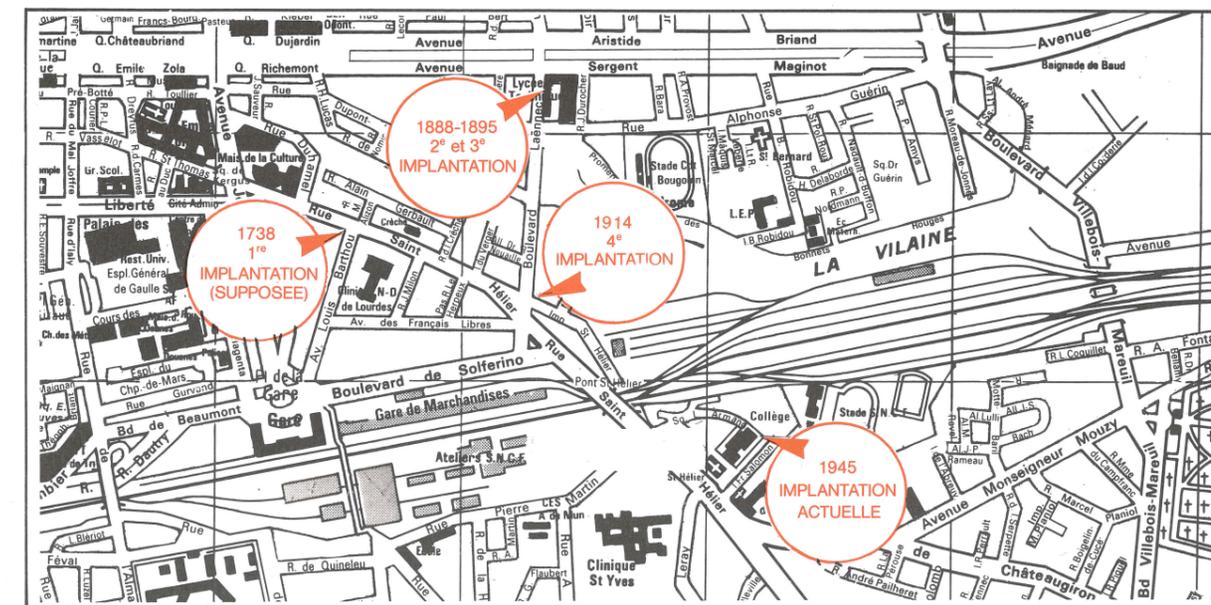
Heures d'ouverture 9 h à 19 h 30
tous les jours
sans interruption

CHANTEPIE Tél. 99.41.42.41

Le XIX^e siècle

Les 5 implantations de l'école-collège Saint-Hélier

- 1 - Angle avenue Louis Barthou, rue Saint-Hélier (implantation supposée) (1738-1792)
- 2 - 6, boulevard Laënnec (1888-1895)
- 3 - 12, boulevard Laënnec (1895-1914)
- 4 - 23, boulevard Laënnec (1914-1943)
Repli à la Clinique Saint-Yves et à Fougères (1944-1945)
- 5 - 133, rue Saint-Hélier et 7, rue Frère Salomon (1945-1988)



L'école répond non seulement à une nécessité économique mais aussi et surtout à un besoin social. A cet égard, le XIX^e siècle sera un grand siècle de développement de l'éducation et l'Enseignement Catholique, non sans parfois quelques vicissitudes, y tiendra une place de choix.

Il importe de rappeler que les Congrégations supprimées en 1792, furent autorisées à rouvrir des écoles, aussitôt après le Concordat de 1802. Elles retrouvèrent une existence légale après le décret du 17 mars 1808, décret qui fondait l'Université Impériale et assurait un monopole de l'Etat sur l'éducation. En fait, Napoléon I^{er} ne se préoccupa guère de l'enseignement primaire, lequel resta, sans subventions, confié aux bons soins des Frères des Ecoles Chrétiennes et à d'autres congrégations.

A partir de 1817, sous la Restauration, les congrégations masculines furent soumises à autorisation législative mais de nombreuses congrégations non autorisées se multiplièrent tout au long du XIX^e siècle.

Emile Zola poursuit la publication régulière des ouvrages de son cycle des Rougon-Macquart (20 livres) commencé en 1871. En 1875 paraissent La Conquête de Plassans et La Faute de l'Abbé Mouret.
Hippolyte Taine entame sa grande œuvre historique. Il vient de commencer ses Origines de

la France contemporaine.

Quelques dates importantes jalonnent le siècle :
- le 28 Juin 1833, c'est la loi Guizot. Elle fait obligation aux communes de prévoir des ressources pour développer l'instruction primaire. En même temps, elle marque l'établissement de la liberté de l'enseignement au niveau du primaire.
- 1834 : introduction du certificat d'études primaires.
- 1835 : mise en place des inspecteurs primaires.
- 1845 : les inspecteurs d'Académie.
- le 15 Mai 1850, c'est la loi Falloux, qui permet aux catholiques d'organiser la liberté de l'enseignement au niveau du secondaire et facilite la création d'établissements privés.
- 1863-1869 : la politique scolaire de Victor Duruy, ministre de l'instruction Publique, freine la progression de l'enseignement catholique. Elle retrouve de la vigueur entre 1871 et 1879, sous l'Ordre Moral, puis ce sera le grand choc de la laïcisation. L'école devient, plus que jamais, un enjeu politique.

Un autre historien, Fustel de Coulanges, l'un des fondateurs de la science historique, entame son Histoire de l'Institution de l'Ancienne France où il analyse la formation du régime féodal.

Le nouvel essor : 1875

En 1875, le système scolaire français, comme l'anglais, juxtapose écoles publiques et écoles privées. N'oublions pas que les premières écoles en France furent la création de l'Eglise Catholique.

Les écoles privées sont tenues par les Congrégations religieuses et les congréganistes peuvent aussi enseigner dans les écoles publiques. Aussi les Frères des Ecoles Chrétiennes sont-ils instituteurs publics communaux...



Monseigneur Brossay Saint-Marc
Evêque en 1841, archevêque en 1859, cardinal en 1875, mort en 1878

La situation de l'enseignement primaire à Rennes, vers 1880, est la suivante : 17 écoles de garçons dont 4 laïques ; 4 écoles de filles dont 1 laïque. L'un des budgets scolaires les plus faibles de France. (5 % du budget municipal. A titre de comparaison : Le Havre : 13 %.)

D'après les chiffres du recensement de 1872, 37 % des hommes et 35 % des femmes de l'arrondissement de Rennes sont des illettrés complets ; les illettrés partiels (savent lire mais non écrire) sont 13 et 26 %.

Chez les enfants et les adolescents de 6 à 20 ans, 11 et 22 % d'illettrés complets, 25 et 23 % d'illettrés partiels.

1875 : L'une des années charnières de l'histoire de France. La III^e République, proclamée depuis le 4 septembre 1870, en pleine guerre franco-allemande, vient d'être enfin officiellement établie par un amendement, l'amendement Wallon (janvier 1875), accepté à une voix de majorité (353 contre 352). Cet amendement proposait tout simplement d'employer désormais le terme de République... et non plus Etat !

De janvier à juillet sera voté l'ensemble des lois constitutionnelles, appelé assez improprement Constitution de 1875.

Arthur Rimbaud cesse d'écrire après 1875. Il commence une nouvelle vie de voyages et d'aventures exotiques.

Paul Verlaine est sorti de prison en janvier 1875. Condamné à 2 ans en 1873, pour avoir tiré sur Rimbaud.

En mars 1875, après une vie de solitude, meurt à 30 ans, le morlaisien **Tristan Corbière**

Il faut savoir que l'Assemblée Nationale qui a légalement reconnu la République, est une Chambre à majorité monarchiste (400 monarchistes - 200 républicains) et qu'elle a tenté de rétablir la monarchie en 1873. Restauration dont l'échec est dû au refus du prétendant, le Comte de Chambord, d'accepter le drapeau tricolore. "Ma personne n'est rien, mon principe est tout." (Octobre 1873.)

Que cette même Chambre a voté le principe du septennat présidentiel pour maintenir au pouvoir le Maréchal de Mac Mahon, de tendance royaliste, et ménager ainsi l'avenir monarchique.

Le 25 juillet 1875, les habitants de la Paroisse Saint-Hélier adressent, sans succès, à la municipalité de Rennes, une pétition demandant la réouverture de l'Ecole Saint-Hélier 83 ans après la tourmente révolutionnaire. Finalement, un Comité de l'Enseignement Libre prend à sa charge les dépenses et, le 1^{er} septembre 1875, 4 Frères arrivent à Saint-Hélier. 3 classes sont ouvertes le 1^{er} octobre 1875 au n° 6 du boulevard Laënnec. A l'ouverture, il y a 203 élèves et l'année suivante 241. En 1877, il y a 5 classes, 6 Frères et 212 élèves et l'année suivante 251 élèves.



le poète des Amours jaunes.

Gustave Flaubert voit ses dernières années assombries par la maladie et l'insuccès de sa Tentation de saint Antoine (1874).

Guy de Maupassant est ami de Flaubert et subit son influence littéraire "Il me fait des remarques de pion", dit-il.

La Laïcisation : 1881

Peu à peu, à partir de 1876, les Républicains (Gambetta, Ferry, Clémenceau) vont "conquérir la République". En 1879, c'est chose faite. Mac Mahon démissionne, remplacé par Jules Grevy.

La République est entrée dans les mœurs... C'est en 1879 que la Marseillaise a été adoptée comme hymne national et que le 14 juillet est devenu fête nationale.



Jules Ferry (1832-1893)

Jules Ferry, avocat vosgien, sévère et efficace, organise l'enseignement primaire et devient l'un des artisans de l'Empire colonial français. Il est violemment combattu par les radicaux qui lui reprochent l'expédition du Tonkin, et il est écarté du pouvoir en 1885. (Caricature par Gill qui représente Jules Ferry chassant les clercs de l'Université).

En 1881 et 1882, c'est l'organisation de l'enseignement primaire public. La loi du 16 juin 1881 le rend gratuit, celle du 28 mars 1882 établit l'obligation scolaire pour tous les enfants de 6 à 13 ans. L'enseignement religieux sera donné par le prêtre, le jeudi hors de l'école.

En 1882, les locaux scolaires sont laïcisés. A Saint-Hélier, la laïcisation des écoles communales incite le Comité Libre à construire 3 classes supplémentaires et à agrandir le logement des Frères. Il fait l'achat de 500 m² pour agrandir le jardin.

Le 30 octobre 1886, le personnel enseignant est laïcisé : la loi prévoit le remplacement des congréganistes (ex : 3000 Frères) par des laïques dans un délai de 5 ans.

Cette politique suscite incidents et polémiques. Une "Guerre scolaire" s'allume entre l'école "laïque", présentée par les catholiques comme l'école "sans Dieu", et l'école "libre" ; cependant que les instituteurs publics, les "hussards noirs" deviennent un des soutiens déterminants de la République.

Le 29 avril 1837, naît à La Caliorne, paroisse de Saint-Hélier, le futur général Georges Boulanger. Il est baptisé à l'Eglise Saint-Hélier.

Ambitieux et sans trop de scrupules, celui que la foule versatile et enthousiaste surnommait le "Brav' Général" est à l'origine de l'une des plus graves crises que traverse le régime républicain. Le "boulangisme", mouvement hétéroclite, revanchard, véritable "syndicat de mécontents" échoue en 1889, dans sa tentative de mettre au pouvoir cet ancien Ministre de la Guerre (1886-1887), celui qui avait, entre autre, décrété : "Les curés sacs au dos !"

Boulanger, exilé, se suicida, en 1891, sur la tombe de sa maîtresse, à Bruxelles.

En 1879, Jules Ferry est ministre de l'Instruction publique. Il sera plus tard Président du Conseil (1880-1881 et 1883-1885) et l'un des promoteurs de l'expansion coloniale française.

Il fut aussi l'artisan de l'action anti-cléricale et laïque.

Dès 1879 ; la suppression des subventions publiques aux Frères entraîne des accrocs à la gratuité des écoles catholiques.

Le Supérieur des Frères préfère restreindre le nombre de classes pour donner aux maîtres l'occasion de reprendre et perfectionner leur formation.

Le 20 mars 1880, c'est un projet interdisant l'enseignement aux congrégations non autorisées (article 7). Les Jésuites sont expulsés, une fois de plus, et les autres congrégations doivent se mettre en règle dans les 3 mois.

En France, 250 couvents sont fermés et 5000 religieux expulsés.

En 1892, à l'Ecole Saint-Hélier, il y a, de septembre à avril une Etude de 4 h 30 à 6 h du soir pour ceux qui le désirent. Pendant ces mêmes mois, 4 jours par semaine de 7 à 8 h du soir, il y a Ecole d'Adultes.

En 1895, l'Ecole Saint-Hélier passe du n° 6 au n° 12 du Boulevard Laënnec.

1900 : c'est l'année de la Canonisation du Fondateur des Frères : Jean Baptiste de la Salle. En mai 1900, les fêtes se succèdent à la Cathédrale de Rennes. Désormais les éducateurs populaires ont un Saint à prier et un guide spirituel.



Frère Cyprien, directeur de Saint-Hélier, 1877 à 1901.

La sécularisation : 1904

L'affaire Dreyfus (1898-1899) a déchaîné les passions en France. L'une des conséquences en fut la reprise de l'action anti-cléricale. Le gouvernement Waldeck-Rousseau (qui fut lui-même député de Rennes) vote la loi du 10 juillet 1901 sur les associations : les associations civiles sont libres, les associations religieuses soumises à autorisation.

L'année suivante 1905, c'est la séparation des Eglises et de l'Etat.

Le Président du Conseil est Rouvier, le rapporteur de la loi du 9 décembre 1905, le député nantais Aristide Briand.

La gestion des biens d'Eglise sera attribuée, après inventaires, à des associations culturelles de fidèles.

Lors des inventaires, de violents incidents éclatent dans les régions les plus pratiquantes.

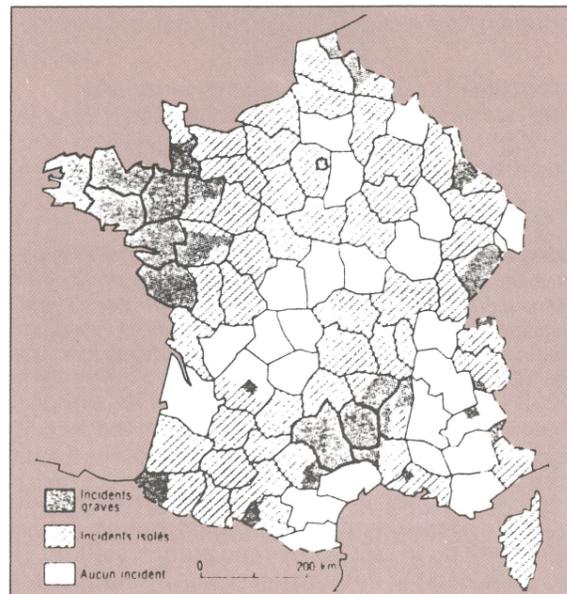
Cette politique provoque de graves troubles. Pour disperser les Congrégations, il faut utiliser l'armée. Finalement la loi scolaire est tournée par la création d'écoles privées où exercent des religieux qui se sécularisent.

A Rennes, cette loi incite le Comité de la Société Immobilière du Manège à sommer l'Institut des Frères de quitter l'immeuble du Bd Laënnec pour le 27 juin 1904, afin de prouver légalement que les Frères n'en sont pas propriétaires.

Les Frères vident les lieux le 20 sept. 1904, date à laquelle d'autres Frères (en fait les mêmes) qualifiés de sécularisés (quittant l'habit religieux) rouvrent l'Ecole Saint-Hélier.

En 1902, avec l'arrivée au pouvoir d'Emile Combes, radical, ancien séminariste... l'anti-cléricisme devient agressif.

Le "Petit Père Combes", honnête mais passionné, transforme une loi de contrôle en loi d'expulsion. Il fait fermer plus de 3000 écoles congréganistes, refuse en bloc les demandes d'autorisation et décide en mars 1904 d'interdire tout enseignement aux Congrégations même autorisées, qui auront 10 ans pour fermer leurs écoles. Le but des radicaux est, à terme, d'anéantir l'enseignement religieux en France.



Pendant cette période il y a lieu de faire remarquer l'importance de MM les Curés successifs de la paroisse Saint-Hélier, qui, grâce à leur dévouement, à leur zèle, surent faire prospérer leur école : Ce sont MM. les Curés Courteille, Hilarid, Carfantan, Game, Ruellan et le Chanoine Salmon.

Les directeurs de 1875 à 1943.

28 août 1875 - 5 août 1877. Pierre Lacoste : Frère Cabondius.

6 août 1877 - 13 août 1901. Henri Lebaupin : Frère Cyprien de Jésus.

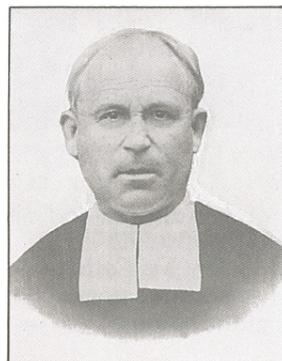
14 août 1901 - 12 juin 1923. François Collin : Frère Castélien.

11 juin 1923 - 26 févr. 1936. Jean-Marie Leray : Frère Chrysostome.

1936 - 1939. Joseph Moreau : Frère Candide Joseph.

1939 - 1941. Albert Gautier : Frère Datif Emilien.

1 oct. 1941 - (mars 1943) Adalhard Chabot : Frère Cassin Charles.



Frère Castélien (M. Collin)
Directeur de Saint-Hélier, 1901 à 1923.



Frère Chrysostome (M. Leray)
Directeur de Saint-Hélier, 1923 à 1936.

Charles Peguy, qui a combattu pour la révision du procès Dreyfus, crée les Cahiers de la Quinzaine (1900-1914). Cette revue a joué dans la vie intellectuelle du début du siècle, un rôle de tout premier plan.

Elle révéla, en particulier, au public, Romain Rolland, qui commence à écrire Jean-Christophe (1904-1912).

PINGOUIN

Michèle LE ROUX

Colombia

40, pl. du Colombier

35200 RENNES

Tél. 99 31 38 19

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

CONSTRUCTIONS - RÉNOVATIONS

S.A.R.L.

LEBRUN Michel

1, allée de la Perrière - CHANTEPIE

Tél. : 99 41 53 05



RENNES
BOISSONS

BIÈRES - EAUX MINÉRALES
JUS DE FRUITS - CIDRES - VINS

Rue du Breil - Z.I. Sud-Est
35135 CHANTEPIE
99 50 50 90



GROUPE AZUR

ASSURANCE MUTUELLE



Habitation : Neuf - Reventes
Immobilier d'entreprise
Fonds de commerce
Location - Gestion



consultez l'Annuaire Electronique
Nom : KERMARREC IMMOBILIER
Loc. : RENNES
Dépt. : 35



7, quai Lamennais 35000 RENNES

99 79 22 51

HERBETTE



AMBULANCES AGRÉÉES

Véhicules Sanitaires Légers
jours et nuit, TOUTES DISTANCES
Z.I. Champ Martin

VERN-SUR-SEICHE - 35770

Tél. 99. 62.73.15

LIBRAIRIE PAPETERIE A RENNES

BAHON RAULT

LIBRAIRIE 17, rue Le Bastard - Tél. 99 79 00 61

Tous les livres scolaires, universitaires et techniques
Littérature générale et religieuse
Logiciels éducatifs TO 7 et MO 5

PAPETERIE 18, rue Champ Jacquet - Tél. 99 79 15 64

Tous articles scolaires - Fournitures de bureau, dessin
Calculatrices, etc... - Tous travaux d'imprimerie

CARTE DE FIDÉLITÉ

Livraisons à domicile

DEUX PARENTS D'ÉLÈVES A VOTRE SERVICE

● JEAN-NOEL BRIAND

AGENT GÉNÉRAL
12, rue des Fossés - 35000 RENNES
Tél. 99.38.77.77

● PATRICE BAZIL

AGENT GAMF
17, Avenue L. Barthou - 35000 RENNES
Tél. 99.30.01.02

MAISON DU DUPLICATEUR

10, Place du Parlement de Bretagne - 35000 RENNES

Tél. 99.79.04.66

- Copieurs Toshiba - Canon
- Systèmes d'écriture Olympia
- Copieurs - Offsets Rex Rotary
- Ordinateurs Olympia - Tandon
- Toutes fournitures de bureau
- Vente location • Assistance technique

Entr. René Berthelot

46, rue Christian Bernon
Tél. 99.50.12.41
35000 RENNES

- Ravèlement de façades
- Restauration sablage
- Lavage à la pression



GARAGE LEFEUVRE Louis

AGENT RENAULT

- REPARATION TOUTES MARQUES
- PETIT ENTRETIEN SANS RENDEZ-VOUS
- VENTE NEUF & OCCASION

7, rue de Vern (près Croix St-Hélier)
35200 RENNES

Tél. : 99.50.79.64



INTER SPORT La Hutte

1^{er} GROUPEMENT MONDIAL DE MAGASINS DE SPORT.

ALMA - COLUMBIA - RUE LE BASTARD - ST-GRÉGOIRE - RENNES

CARRELAGES MARBRES



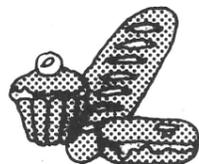
VOÛTES SARRAZINES
CHEMINÉES
REVÊTEMENTS DE SOLS

Yves TOUCHAIS

10, rue Albert Thomas - 35200 RENNES
Téléphone 99 50 04 12

Boulangerie - Pâtisserie G. MARSOLLIER

15, rue de Châteaubriant
35230 VERN-SUR-SEICHE
TEL. : 99.62.72.76



Installations Plomberie-Chauffage Michel POULAIN

11, rue des Loges
35135 CHANTEPIE
Tél. 99.41.41.27
R.M. 305.370.843 R.M. 35

ARVOR

Hier une salle rue St-Hélier, aujourd'hui deux salles centre ville.

SALLE D'ART ET D'ESSAI ET DE RECHERCHE V.O.

29, rue d'Antrain - RENNES
Tél. 99.38.72.40

Tarif plein : 31 F - Tarif réduit (tous les jours) : 23 F -
Tarif fidélité : 19 F (1 carnet de 10 places non nominatives : 190 F.
Valables à toutes les séances.)
LES SÉANCES COMMENCENT PAR LE FILM.

D'une guerre à l'autre 1914 - 1943

Les Présidents de la 3^e République.

Adolphe Thiers	1871-1873
Le maréchal de Mac-Mahon	1873-1879
Jules Grévy	1879-1887
Sadi Carnot	1887-1894
Casimir Périer	1894-1895
Félix Faure	1895-1899
Emile Loubet	1899-1906
Armand Fallières	1906-1913
Raymond Poincaré	1913-1920
Emile Deschanel	1920
Alexandre Millerand	1920-1924
Gaston Doumergue	1924-1931
Paul Doumer	1931-1932
Albert Lebrun	1932-1940

Les 10 maires de Rennes de 1890 à 1944

1890-1892	Edgar Le Bastard
1892-1896	V. Morcel
1896	A. Poulin
1897-1900	Auguste Lajat
1900-1908	Eugène Pinault
1908-1923	Jean Janvier
1923-1925	A. Daniel
1925-1929	Carle Bahon
1929-1935	Jean Lemaistre
1935-1944	François Chateau



Pendant toute la première moitié du XX^e siècle, Rennes devient, au sens le plus large du terme, une ville moderne, sans pour autant connaître l'extraordinaire essor démographique, urbain et économique qui sera le sien dans les années 50.

Même si l'urbanisation y est constante, l'impression de profondes mutations n'apparaît pas à l'homme de la Belle Epoque ou au voyageur de l'entre-deux-guerres. Bien plus, Rennes acquiert une réputation de ville un peu froide, voire triste, au cadre bien défini et à l'activité réduite.

Deux guerres mondiales ainsi que les retombées de la crise économique des années 30, ralentissent encore une évolution lente.

Pourtant, derrière cette façade un peu conventionnelle, s'effectue tout un travail, animé par des municipalités dans lesquelles apparaissent, de loin en loin, des magistrats de premier ordre. Ce travail portait en germe le Rennes d'aujourd'hui.

C'est pendant la Guerre de 1914-1918 que l'Ecole Saint-Hélier vient s'installer au n° 23 du Boulevard Laënnec à côté de la salle paroissiale qui se trouvait, alors, près de la rue Saint-Hélier.

En 1919, il n'y a plus que 4 Frères : Chaque classe a deux divisions. En 1921, il y a 5 Frères et 3 classes. En 1923, M. Jean-Marie Leray (Frère Chrysostome) prend la direction de l'Ecole.

De 1926 à 1935, il y a 3 ou 4 Frères avec 3 classes et 182 élèves. En 1936, M. Joseph Moreau (Frère Candide Joseph) devient Directeur jusqu'à la guerre (1939)

Charles Peguy, l'écrivain de combat, le poète mystique, écrit le poème EVE (1914). La guerre interrompt ses méditations. Il meurt au champ de bataille d'une balle en plein front, le 5 septembre 1914. Paul Claudel vient de publier l'Annonce faite à

Et l'enseignement catholique pendant ce temps ? Eh bien ! de nombreuses congrégations commencèrent à se réinstaller en France dès 1918, ceci bien que les lois anticléricales n'aient pas été abrogées.

Toutefois la liberté légale d'enseigner ne fut accordée aux Congrégations que par le gouvernement de Vichy qui rendit, dès 1940, aux religieux le droit d'enseigner, et, par la loi du 8 avril 1942 déclara licites par simple décret toutes les Congrégations non autorisées. Ces lois furent validées après la libération.

En 1941, les Frères purent reprendre l'habit religieux.

Il faut noter que l'éducation des filles fut longtemps négligée. La création d'écoles primaires de filles est décidée en 1836, mais de manière facultative. Il faut attendre 1850 pour qu'elle devienne obligatoire, et 1867 (Loi Duruy) pour que l'enseignement féminin ne reçoive son organisation. Les programmes d'enseignement féminin et masculin, dans le secondaire, ne furent unifiés qu'en 1925.



Une classe en 1928.

Marie (1912). Il veut éclairer le mystère de l'univers et le destin de l'homme à la lumière de la foi chrétienne. Jean Jaurès, orateur fougueux, contribue, en 1905, à la création d'un parti socialiste unifié. Il meurt assassiné le vendredi 31 juillet 1914.

La ruine et le repli : 1943-1944

Les premiers détachements de la Wehrmacht entrent à Rennes dans la matinée du 18 juin 1940, premier jour d'occupation que suivront plus de 1500 autres jours. Sur la plaine de Baud, embrasée encore par les explosions, se poursuit la macabre besogne des sauveteurs. La veille, 17 juin, un bombardement allemand a fait sauter un train de munitions, qu'entouraient, inconscience inouïe, un transport de troupes et un train de réfugiés. Il y eut plus de 2000 victimes.

A Rennes, ce 8 mars 1943, le temps est magnifique, presque printanier. C'est la fête du Lundi Gras et les rues sont animées, la fête foraine bat son plein au Champ de Mars. L'École Saint-Hélier est vide, élèves en vacances, maîtres en réunion... Les premières bombes tombent vers 14 h 30. Ce jour-là, les forteresses de l'U.S. Bomber Command avaient pour objectif le nœud ferroviaire de la plaine de Baud.

Pris en enfilade par les chapelets de bombes, le quartier de la Gare et la rue Saint-Hélier ont beaucoup souffert. L'Économique, rue Mgr Duchesne, a été frappée de plein fouet, les 71 employés tués. L'École Saint-Hélier, voisine, a été littéralement soufflée. Elle n'est plus qu'un amas de ruines. Les sirènes d'alerte sont restées muettes.

Durant cette triste période, des élèves vont se retrouver à Fougères, pour l'année 1944-1945.



Roger Gruel, Michel Godet, Francis Lejas, Guy Poirier, Marcel Boissel, Joseph Peinturier, Michel Burel, Guy Martin, Robert Lafond, Jean Louapre, Frère Pierre.

*"Si jamais advenant un fabuleux désastre
On était projeté dans la nuit tout à coup
L'épi de l'espérance et le rayon de l'astre
Aprement moissonnés par la faux de l'Ankou*

Citation de la ville de Rennes à l'ordre de l'Armée.
"Ville dont la population n'a cessé, durant quatre ans d'occupation, d'affirmer un magnifique esprit de résistance illustrée par plus de 100 fusillés, 600 déportés ou internés.

*"A subi stoïquement dans le même esprit, des bombardements sévères qui lui ont coûté 1 600 morts, 800 blessés et la destruction complète pour 1 500 immeubles, partielle pour 15 000 autres.
"A bien mérité le titre de Cœur de la Bretagne Résistante."*

D'autres classes reprennent à la clinique Saint-Yves en partie détruite par les bombardements : témoin cette photo d'une classe à la clinique.

Rennes connaîtra de nouveau, en 1943 et 1944, les terribles épreuves des bombardements. L'aviation alliée, anglaise et américaine, vise des objectifs militaires et stratégiques mais l'imprécision inévitable du "tapis de bombes" frappe cruellement la population civile. Le quartier Saint-Hélier, du fait de la proximité de la gare, des dépôts, et de la gare de triage de la plaine de Baud, sera l'un des quartiers les plus touchés de la capitale bretonne.

Rennes sera libérée le 4 août 1944 par les troupes américaines (4^e D.B. et 8^e D.I. U.S.)



Photo prise au cours de l'été 1944 par Frère Chabot, directeur
- à droite : bâtiment principal (5 classes)
- au fond de la cour, encombrée de débris et à gauche : porte de la cuisine, fenêtre du réfectoire.
- non visible, parallèle au bâtiment principal, l'habitation des Frères (1^{er} étage) avec au-dessous 2 classes et le préau.

Par la suite (l'école n'avait alors que 5 classes) des réparations faites par la ville permirent de donner 3 locaux de classe à l'école primaire publique du Bd Laënnec, occupée par les Allemands.

*Si Jamais les cités ne laissent plus de trace
Aux peuples dispersés par les fracas du sort
Dans un sursaut soudain, Dieu verrait cette race
Assembler ces morceaux pour survivre à la mort."
Saint Pol Roux (1861-1940)*

La reconstruction : 1948-1949

A la fin de 1944, Rennes fait ses comptes et panse ses blessures. La ville est détruite pour un quart, endommagée pour un tiers.

Heureusement, les quartiers historiques n'ont pas reçu de blessures mortelles. Il faut déblayer les rues, remettre en état les canalisations, rétablir l'administration et surtout reloger plus de 25 000 personnes.

Les écoles de Rennes rouvrirent leurs portes le 1^{er} octobre 1944, souvent dans des conditions difficiles.

En 1945, l'école Saint-Hélier va s'implanter à son emplacement actuel, derrière l'église paroissiale.

Ce sont d'abord des baraquements hétéroclites qui vont recevoir les premiers élèves venant de la clinique Saint-Yves.

La cour est empierrée et tout le monde piétine dans la boue à la moindre ondée.

C'est alors qu'un "Collège" de l'Université américaine de San Jose, en Californie, averti par des amis français émigrés aux U.S.A., a voulu réparer les torts causés par les bombardements de 1943, en entrant en relation avec l'école Saint-Hélier. Un échange de correspondance avec les élèves dura quelque temps.



*Georges Bernanos, l'auteur du Journal d'un curé de campagne (1936) et de Sous le soleil de satan (1926) meurt en 1948.
Emmanuel Mounier, le fondateur de la revue*

La réparation des dommages va s'étaler sur plusieurs années. Certaines églises ne retrouveront leurs verrières qu'après 25 ans. Les années d'après-guerre seront difficiles, caractérisées par la pénurie de logement et un afflux de population.



Le "Collège" américain envoya des colis de vêtements, de chocolat, de cahiers et de crayons. Et il aida au financement du nouveau bâtiment. Le collège Saint-Hélier lui redit aujourd'hui toute sa reconnaissance.

Et c'est la reconstruction dans les années 1948-1949. Le bâtiment actuel administratif sert de logement à la communauté des Frères. 6 belles classes modernes (3 sur 3) sortent de terre. (Photo ci-contre et ci-dessus).

L'artisan infatigable de ce nouveau est Frère Chabot, aidé par de dévoués anciens élèves : peu de temps après il reçoit les palmes académiques (Voir photo ci-dessous).



*Esprit disparaît en 1950 et André Gide en 1951.
Jean-Paul Sartre écrit Les Mains sales (1948) et Montherlant, Le Maître de Santiago la même année.*

L'école primaire des années 50.

Vers les années 1955-1965, Rennes accède au stade industriel avec la création d'usines (automobile, électronique, confection, bâtiment), soit en ville, soit dans la périphérie immédiate. L'exode rural frappe durement les campagnes d'Ille-et-Vilaine et des départements voisins. La période 1950-1980 se traduit ainsi par une forte augmentation de la population :
 1936 : 98500 habitants
 1946 : 113700
 1970 : 205000
 1984 : 234000

Un rajeunissement sensible et une immigration importante venue d'autres départements.

Sur le plan politique, c'est l'alternance. Ville de gauche sous la III^e République. Rennes vire au centre-droit, avec Henri Fréville (MRP) élu le 26 avril 1953, avant de revenir à gauche en 1977, avec l'élection d'Edmond Hervé.

L'école primaire de garçons prend un nouvel essor et fait le plein de ses 6 classes. De 1950 à 1956, 200 à 230 garçons de 6 à 14 ans fréquentent assidûment l'école. Frère Chabot tient la barre jusqu'en 1953. Frère Pierre Ménard prend alors la direction de l'école pour un an.

Le 1^{er} septembre 1954, Frère Emile Rouyer devient directeur : ce seront 5 années pendant lesquelles un tournant décisif sera pris sur la route de Saint-Hélier.



LOI BARANGE : 10 SEPTEMBRE 1951

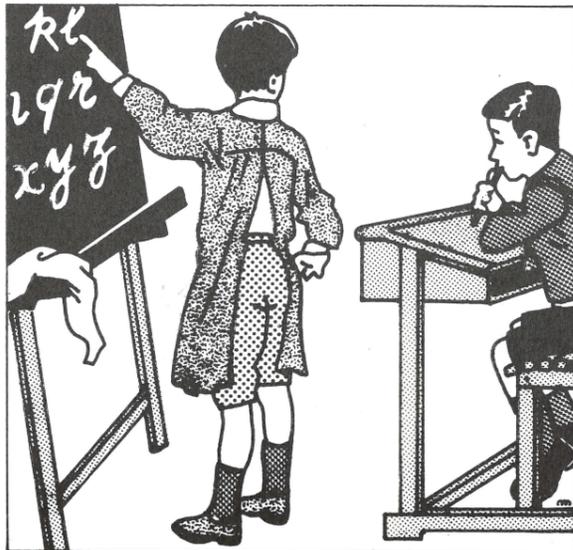
Votée par l'Assemblée Nationale sous la IV^e République (Vincent Auriol est Président de la République), la loi Barangé instituait, au bénéfice de toutes les familles ayant des enfants dans un établissement primaire (public ou privé), une subvention de 1000 Afr par enfant et par trimestre de scolarité. Considérée par la Gauche comme une atteinte au principe de la laïcité, elle devait empêcher pendant 6 ans toute collaboration gouvernementale entre la S.F.I.O. (socialistes) et le M.R.P. (centre).

En 1951, Jacques Prévert écrit son recueil de Poèmes : Spectacle ; il emprunte la plupart de ses thèmes à la réalité quotidienne. **Alain** (de son vrai nom : Emile-Auguste



F. Joseph Gablin, F.B. Legue, F.P. Séjourné, Mlle Fauchoux, F.A. Chabot (directeur), Mlle Saulnier.

LES DIRECTEURS 1943 - 1988
 (mars 1943) - 31 août 1953 : Adalhard Chabot : Frère Cassin Charles
 1^{er} sept. 1953 - 31 août 1954 : Pierre Ménard : Frère Christophe Léon
 1^{er} sept 1954 - 31 déc. 1959 : Emile Rouyer : Frère Charles Borromée
 1^{er} janv. 1960 - 31 août 1967 : Pierre Ménard : Frère Christophe Léon
 1^{er} sept 1967 - 31 août 1978 : Pierre Louapre : Frère Christophe Félix
 depuis le 1^{er} septembre 1978 : Daniel Ermine : 1^{er} directeur civil.



Chartier) meurt à Paris le 2 juin 1951. Il fut professeur au lycée de Lorient. Philosophe, il représente une face de l'intelligence française : laïcisme et libre pensée.

Le cours complémentaire de garçons 1956-1969

L'impasse qui conduit à l'école prend le nom de :

Rue Frère Salomon
 Educateur de la jeunesse
 (1745-1792)

La voirie municipale l'enregistre officiellement en 1957.

En janvier 1958, c'est la naissance officielle de l'Association sportive de l'Ecole Saint-Hélier sous le nom de Fanion LASallien Saint-Hélier (FLASH). Avec Yves Chevé comme président.

Durant cette période ; un accord avec la SNCF, qui dure encore aujourd'hui, permet aux élèves de pratiquer l'éducation physique et sportive sur le terrain des cheminots : plus de 100 élèves sont alors des enfants d'employés SNCF.

Après le départ de Frère Emile Rouyer en décembre 1959, Frère Pierre Ménard, qui connaissait bien la maison, est appelé à reprendre la direction de Saint-Hélier. Il y restera 8 ans (jusqu'en 1967).

Ce qui a le plus marqué cette période c'est l'ouverture du cours complémentaire aux plus défavorisés. Beaucoup de jeunes en situation d'échec doivent à Saint-Hélier d'avoir pu parfaire leur formation. C'est la mise en place des classes de transition parallèles au cycle 6^e-5^e.



Au 1^{er} septembre 1967 Frère Pierre Louapre prend la direction de l'ensemble primaire-cours complémentaire à une époque particulièrement difficile.

Mai 1968 n'est pas loin, et va laisser de profondes cicatrices dans les mutations du monde moderne.

L'année suivante un grand bouleversement se produit.

Une page d'histoire qui se tourne...

La réforme scolaire oblige les écoles voisines Saint-Hélier et Saint-Michel à se regrouper et à se restructurer.

Garçons et filles des deux écoles primaires s'installent le 8 septembre 1969 à l'école Saint-Michel, 1, rue de Châteaugiron. Les enseignants des classes primaires de Saint-Hélier accompagnent les garçons.

Dans le même temps, 236 garçons et 113 filles des classes de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e moderne court et 6^e et 5^e dites de transition se regroupent dans les locaux de Saint-Hélier. Les professeurs du cours complémentaire Saint-Michel suivent les filles et c'est la première expérience de la mixité.



Mai 68 à Saint-Hélier.

Le cours complémentaire de garçons 1956-1969

L'obligation de prolonger la scolarité jusqu'à 16 ans met en demeure les écoles primaires privées de s'ajouter des Cours Complémentaires. Frère Emile sollicite auprès des Supérieurs l'autorisation d'ouverture. Dès 1956, Saint-Hélier doit s'agrandir : la seconde partie du bâtiment sort de terre.

En 1958-1959, c'est la première promotion d'élèves de 3^e, prélude à une trentaine d'autres. Déjà, les professeurs du Cours Complémentaire préparent avec ardeur l'examen du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (B.E.P.C.) et l'orientation après la 3^e.

De 1956 à 1969 l'Ecole Primaire continue à Saint-Hélier avec 9 classes. L'organisation de l'année scolaire 1959-1960 montre un ensemble de 13 classes de la 11^e à la 3^e.

Organisation de l'Ecole Saint-Hélier Année Scolaire 1959-1960

- 15 et 16 ans : 3^e B.E.P.C. 1. Enseignement.
2. Classe de Seconde Collège et Lycée (Baccalauréat).
Débouchés : 3. Centre Apprentissage EDF. Exploitation SNCF
14 ans : 4^e 4. Entrée en 3^e technique des Collèges
5. Ecole Hôtelière.
13 ans : 5^e 6. Concours Administratifs : PTT, Banques
7. Ecoles nationales de Navigation.
8. Ecole des Beaux-Arts.
12 ans : 6^e C.E.P. C.S. et F.E. 13/14 ans
Cours Supérieur et Fin d'Etudes

Cours Moyen deuxième année C.E.P. libre 1 ^{er} degré	7 ^e	10 à 11 ans
Cours Moyen première année	8 ^e A 8 ^e B	9 à 10 ans.
Cours Élémentaire deuxième année	9 ^e A 9 ^e B	8 à 9 ans.
Cours Élémentaire première année	10 ^e	7 à 8 ans.
Cours Préparatoire	11 ^e A 11 ^e B	6 à 7 ans. 5 à 6 ans.

LOI DEBRÉ : 24 DÉCEMBRE 1959
Votée par l'Assemblée Nationale sous la V^e République (Le Général De Gaulle est président de la République), la loi Debré offre aux Ecoles libres le choix entre 4 options :
- Intégration dans l'enseignement public
- Contrat d'association avec l'Etat (Celui-ci prend en charge toutes les dépenses de fonctionnement de l'établissement)
- Contrat simple
- Liberté totale sans l'aide de l'Etat.
Cette loi établit une paix scolaire comme la France n'en avait plus connu depuis près d'un siècle.

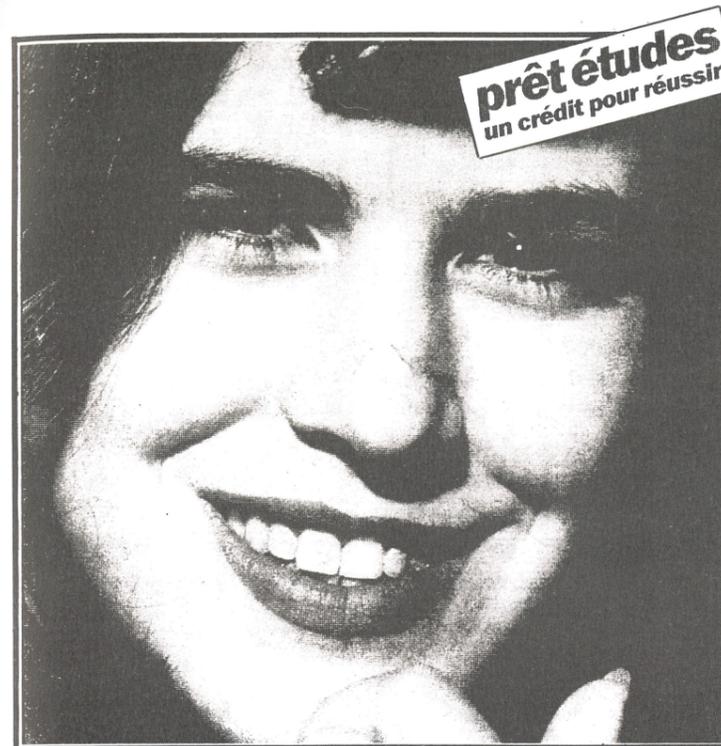


L'AMICALE DES ANCIENS ELEVES

Après la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la sécularisation des Frères et la guerre de 1914, les anciens élèves éprouvent le besoin de se retrouver autour de leurs anciens maîtres. Ils fondent alors l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Saint-Hélier, M. Collin (Frère Castélien) avant même d'être Directeur, a été la cheville ouvrière de cette fondation (voir photo ci-contre).

L'Amicale ira ainsi d'Assemblées Générales en banquets suivis par des groupes de fidèles qui donneront beaucoup à leur "chère" école.

Les événements de mai 1968 ralentissent l'ardeur de beaucoup d'anciens, malgré le groupe des jeunes qui viennent de découvrir la mixité du Collège.



**POUR FINANCER
MES ÉTUDES,
J'AI TROUVÉ
UNE BANQUE
A QUI PARLER**

**Crédit Mutuel
de Bretagne**

une banque à qui parler

PIZZERIA PATRIZIO
spécialités italiennes
38, rue St-Malo - RENNES
Tél. 99 63 51 00

S.B.A.R.U T.P
TRAVAUX PUBLICS
Z.A. DU CHATEAU GAILLARD
Tél. 99 43 91 24

MARMOTTES
vacances
été LANSLEBOURG (Savoie)
2 semaines tout compris 1990 F
hiver JOUGNE (Jura)
1 semaine tout compris 1950 F
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE ST HELIER
7 rue Frère Salomon
35000 Rennes

LA CRYOESTHETIQUE CELLULAIRE SUISSE
NOUVEAU A RENNES
Cellules fraîches congelées des résultats spectaculaires
Acné - Rides - Vergetures - Buste - Cicatrices
LABORATOIRE DU FROID D' BONTEMPS
Moirabelle
JOURNÉE CONTINUE SUR RENDEZ-VOUS
28, rue Poullain-Duparc - RENNES
Tél. 99.79.58.75

Conseil, organisation, gestion de restaurants
Resteco
Confiez votre restaurant à RESTECO
400 élèves du collège SAINT HELIER nous ont adoptés
Ils ont... bon goût!
bd J. Cartier.
35160 MONTFORT
Tél. 99.09.19.95

LE GROUPE SCOLAIRE SAINT-MICHEL
1, rue de Châteaugiron - 35000 RENNES

OFFRE A VOTRE ENFANT :

- Anglais de la maternelle au CM2
- Classes de découverte
- Informatique
- Centre de lecture
- Etudes du soir
- Enseignement spécialisé (perfectionnement et déficients auditifs)
- Professeur d'EPS
- Garderies
- Cantine
- Cours de musique et de danse
- Association sportive

Parking - Plaine de jeux - Cadre de verdure

Tél. maternelle : 99.50.10.81 - Primaire : 99.50.89.58

A CHANTEPIE :

L'ECOLE SAINT-JOSEPH

Primaire et maternelle (dès 2 ans)

10, rue du Parc (derrière l'église). Tél. 99.41.51.93

- des enseignants - accueillants et disponibles
 - soucieux du niveau et de la réussite des élèves
 - investis dans les tâches éducatives (étude, surveillances, cantine)
- des locaux confortables (neufs ou en rénovation)
- des services souples et peu onéreux
- des associations de parents responsables et dynamiques.

ECOLE MATERNELLE & PRIMAIRE

"NOTRE DAME"

4, chemin Roblot
35770 VERN-SUR-SEICHE

Tél. 99.00.41.97 - 99.62.70.17

ECOLE MATERNELLE

- 3 classes
- service de garderie dès 7 h 30 le matin jusqu'à 18 h 30 le soir
- initiation à la natation
- activités de décloisonnement avec la participation des parents

ECOLE PRIMAIRE

- 5 classes du CP au CM2
- piscine
- classe de mer
- étude surveillée

Frais de scolarité : 50 F/mois

L'école libre Notre Dame de Vern propose à votre enfant, dans une vision humaniste et chrétienne de l'homme, de vivre dans sa première scolarité la découverte du meilleur de lui-même sur le plan intellectuel, social, religieux.

Le cours complémentaire mixte 1969-1978

Plusieurs mutations sont en cours dans les années 1970-1978 :

1. Les classes de transition doivent disparaître au profit d'un autre cycle appelé classes pré-professionnelles sur des classes préparatoires à l'apprentissage (CPA).

2. Le cycle moderne court qui prend la suite du Cours Complémentaire ne donne aux jeunes que le choix d'une seule langue vivante de la 6^e à la 3^e. De nombreuses familles préfèrent donner plus de chances à leurs enfants en les plaçant dans des Etablissements secondaires qui proposent de nombreuses options et des débouchés plus vastes.

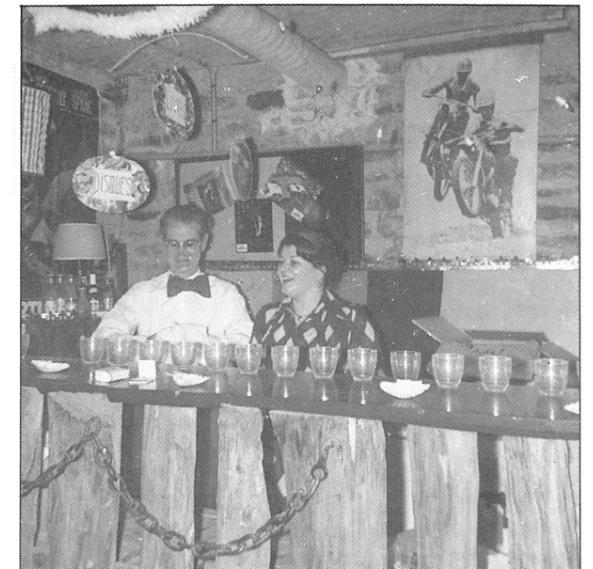
D'où la diminution des effectifs du Collège qui, en 9 ans, vont passer de 349 à 262 élèves.

3. Le regroupement des Frères des Ecoles Chrétiennes de Rennes en 2 communautés oblige les Frères de Saint-Hélier à se retirer du logement qu'ils occupent depuis près de 40 ans.

En 1978, 2 Frères continuent à travailler sous la direction civile de M. Daniel Ermine.

Dès lors, divers projets de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC) laissent entrevoir la fermeture du Collège pour 1978.

C'est alors que M. Daniel Ermine intervient auprès de Père Pierre Plateau, directeur diocésain de l'Enseignement pour obtenir l'autorisation de reprendre le Collège Saint-Hélier avec un projet significatif.



Une photo du Foyer (où se trouve le CDI actuel) : Lieu de détente après les repas, il était bien connu des jeunes Anciens sous le nom de Caveau... (1973)

LOI GUERMEUR : 25 NOVEMBRE 1977

Votée par l'Assemblée nationale sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing (1974/1981), la loi Guermeur a pour objet de réduire les disparités (retraites, etc.) entre maîtres du privé sous contrat et maîtres équivalents du public.

Elle a aussi permis de clarifier le cadre de fonctionnement des écoles sous contrat d'association en levant l'équivoque qui semblait faire du contrat une voie vers l'intégration.

Grâce aux qualités d'adaptation des deux corps professoraux de Saint-Michel et de Saint-Hélier les années 1969-70-71 traduisent en douceur l'entrée en mixité.

300 ANS APRÈS LEUR FONDATION

Les Frères de Saint Jean-Baptiste de la Salle. Ce sont des hommes qui consacrent leur Vie :

- aux jeunes :
 - pour les aider, comme des frères aînés à découvrir les valeurs humaines et évangéliques et favoriser leur croissance.
- au dieu de Jésus-Christ :
 - par la chasteté évangélique vécue dans le célibat,
 - par la pauvreté évangélique pour mieux servir,

par l'obéissance évangélique pour être disponible.

- à leurs frères :
 - Il vivent ensemble en Communautés
 - Ils partagent ce qui fait leur vie :
 - leur argent
 - leur habitation
 - leur métier
 - leur prière

Le collège privé mixte Saint-Héliér 78-88

Septembre 1978 : une équipe de direction et une équipe de professeurs se donnent un projet pédagogique précis.

PROJET PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF DU COLLEGE SAINT-HELIER

Faire du collège Saint-Héliér un lieu de formation et de vie, telle est l'ambition de ce projet voulu et accepté par l'ensemble des personnes qui travaillent dans l'établissement.

*Est-ce utopique ou réaliste de croire que ce projet, vécu à fond par l'ensemble des partenaires, les amène à aimer y venir? Nous croyons que le Collège Saint-Héliér peut contribuer à donner un sens à la vie, s'il se présente comme un lieu qui **CONTRIBUE A PLUS DE JUSTICE**, qui **PERMET L'EDUCATION ET L'EXPRESSION DE LA LIBERTE**, qui **OUVRE SUR LE MONDE** : un collège qui se soucie non seulement de préparer l'avenir mais plus encore, de le permettre.*

Première finalité du Collège Saint-Héliér : CONTRIBUER A PLUS DE JUSTICE.

Pour qui ?

Le Collège prend, dans les limites de ses possibilités d'accueil, tout jeune dont les parents demandent qu'il y poursuive ses études : de l'élève doué afin qu'il puisse y développer au maximum ses aptitudes et son savoir, au jeune en difficulté, afin qu'il y trouve les aides capables de le conduire jusqu'au bout de ses possibilités, ceci sans contrainte financière excessive, ni exigence de Foi.

Ne peut être exclu du Collège que celui qui s'exclut du projet.



"La naissance ne se trouve pas dans un berceau : elle se fait." (Jean Debruyne)

Comment ?

1) Une pratique pédagogique diversifiée et personnalisée, dans le cadre des groupes de niveaux par matières et du travail de contrat, permet de prendre vraiment en compte les différences de moyens, d'aptitudes, de rythme, et développe le sens des responsabilités.

Des tests sont passés permettant à tous de préciser où ils en sont. Des moyens sont recherchés et proposés pour atteindre les objectifs fixés : approfondissement, soutien pour combler les lacunes, voire même contrat d'aide à un élève en difficulté par un jeune d'un bon niveau.

2) Une documentaliste à la disposition de tous dans le cadre du CDI.

Pour quoi ?

L'équipe éducative du Collège Saint-Héliér, soutenue par les parents, propose de former les jeunes

- à l'esprit d'équipe.
- au partage de leurs capacités intellectuelles et humaines, par l'entraide.
- à la solidarité, par la participation aux tâches domestiques (entretien des locaux).
- à l'amitié, pour SERVIR.

Pour les parents, cela implique aussi une certaine mise en commun au niveau du temps : participation à l'animation et à diverses tâches d'entretien, et au niveau de l'argent : contribution scolaire adaptée aux possibilités de chaque famille.

En fin de compte, le Collège Saint-Héliér contribuera à un monde plus juste

- s'il favorise une promotion collective des jeunes et de leur milieu.
- s'il permet l'intégration d'élèves souffrant de handicaps divers, à condition que leur niveau de connaissances corresponde à celui de la classe demandée.



Un collège en projet

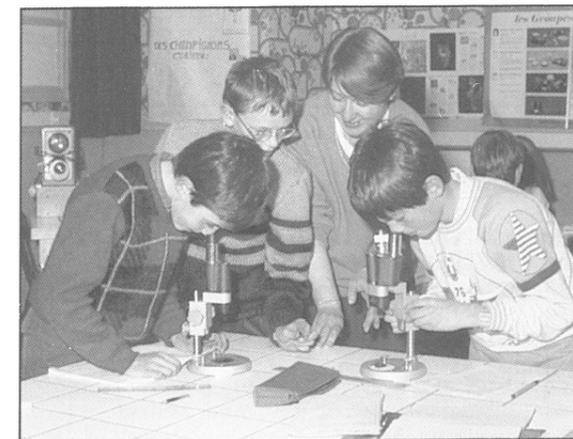
Deuxième finalité du Collège Saint-Héliér : PERMETTRE L'EDUCATION ET L'EXPRESSION DE LA LIBERTE

De qui ?

Des jeunes, garçons et filles, très différents les uns des autres de par leur origine, leur éducation humaine et chrétienne, leur passé scolaire, leurs opinions et leurs recherches ; tous des jeunes qui ont besoin d'être accueillis tels qu'ils sont, avec leurs problèmes et leurs espoirs, par des adultes qui acceptent de les aider avec confiance et exigence.

Comment ?

Par une pédagogie de la relation qui permet l'éducation et l'expression de la liberté. Cette pédagogie se traduit par la volonté de faire exister la relation éducative adulte-jeune, tant dans le collège que dans la famille. Cela veut dire concrètement prendre le temps d'écouter, de discuter, se rendre disponible et donner à chaque jeune la possibilité d'aborder chacun d'entre nous dans la situation de communication qui lui convient le mieux.



Les occasions de construire et d'exercer sa liberté sont multiples et variées :

- connaissance de soi-même, avec ses qualités et ses limites.
- confiance en ses propres possibilités afin de pouvoir s'en servir.
- reconnaissance des contraintes du monde actuel, de ses aliénations, de ses pressions ; être conscient est la première étape vers la liberté.
- respect des différences d'opinion, de caractère, de niveau, de rythme, dans le cadre du travail de groupe.
- pédagogie du choix et fidélité aux engagements pris dans le cadre du travail de recherche à effectuer au CDI.
- apprentissage à la gestion de son temps lors des classes éclatées et dans le travail à effectuer durant une permanence ou à la maison.
- pédagogie par objectifs, activités optionnelles en E.P.S., formation humaine et chrétienne, participation à la vie de classe (comités, conseils), initiatives diverses.

CLASSES ÉCLATÉES

Comment ? Les élèves choisissent les ateliers dans lesquels ils s'investiront. Ils sont donc regroupés par centre d'intérêt et non plus par classe.

Pour faire quoi ? Approfondir une partie du programme, s'initier à de nouvelles options, renouveler les motivations à apprendre, élargir son champ culturel par des sorties, des ateliers, etc...

Fréquence : une demi-journée par trimes-tre.

Pour quoi ?

Cette pédagogie vécue dans des relations vraies, basée sur des possibilités de choix et de décision, veut favoriser l'autonomie des jeunes : qu'ils deviennent capables d'exprimer et de respecter leurs différences, de défendre leurs choix et de les assumer.

Les jeunes se libèrent lorsqu'ils affermissent dans leur famille, dans leur collège, dans leur quartier, le sens des initiatives et des responsabilités, leur vie relationnelle et affective, leur vie intérieure, spirituelle et chrétienne.

Bien au-delà d'un règlement, souvent limité à un recueil de défense, il s'agit de se donner des règles de vie communautaire pour apprendre à AIMER.

Quelques exemples de la vie communautaire à traduire dans le quotidien :

Pour que les conditions de travail soient bonnes pour tous, pour que la vie soit agréable au collège, un climat d'ordre, de calme est indispensable.

Cela implique pour chacun :

- maîtrise de ses gestes et de ses paroles.
- souci des autres.
- participation à la propreté de la classe et de l'ensemble du collège.
- respect du matériel.